



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 05/05/21

Reçu en Préfecture le : 06/05/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210504-117319-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 4 mai 2021**  
**D-2021/168**

**Aujourd'hui 4 mai 2021, à 14h02,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*Madame Géraldine AMOUROUX et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM présents à partir de 15h31, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h25, Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18h00, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h00*

**Excusés :**

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

## **Adaptation au changement climatique et à la mixité dans les cours de crèches et d'écoles de la Ville de Bordeaux : Grandir Nature, les cours buissonnières. Programmation et qualification des réaménagements de chaque cour. Décision. Autorisation.**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La nature en ville est essentielle pour se sentir mieux, respirer mieux, vivre mieux ensemble. C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme d'action écologique à destination des enfants dénommé : « Grandir Nature ».

A ce titre, nous avons souhaité créer autant d'îlots de fraîcheur et de nature que de cours de crèches et d'écoles dans un programme ambitieux intitulé « Grandir Nature : les cours buissonnières ».

Ainsi, pour répondre à l'urgence climatique et à la mixité dans les cours de ces équipements, la Ville de Bordeaux s'est donnée pour objectif de réaliser un programme global de mise à niveau et d'amélioration des cours intégrant outre la végétalisation, les dimensions d'inclusivité, d'accessibilité, et d'opportunité pédagogique.

L'opération porte sur la totalité des crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires et groupes scolaires de la Ville de Bordeaux.

Durant l'été 2020, une visite diagnostic détaillée de chaque cour a eu lieu. Ce travail a été suivi d'une analyse multicritère des sites dont la pondération a été arrêtée le 10 décembre par le comité de pilotage du projet. La notation finale de chaque cour tient compte de la biodiversité et de la végétalisation sur site (6 points), de l'inclusivité (5 points), de l'accessibilité (5 points) ainsi que de l'état général de la cour (4 points).

Les résultats de l'analyse multicritère montrent que 15% des cours sont prioritaires, 35 % doivent faire l'objet d'adaptations importantes, 42 % des cours sont améliorables mais ne nécessitent pas d'actions urgentes et 8 % des cours sont adaptées.

Parallèlement à ce travail de diagnostic, un parangonnage a abouti à l'établissement d'un cahier des solutions techniques comprenant les typologies de travaux et leur coût, ainsi que des recommandations pour améliorer l'inclusivité. Les types de travaux nécessaires sont les suivants : le changement de revêtement, la désimperméabilisation des sols, la végétalisation via la plantation d'arbres, arbustes et plantes grimpantes, l'installation de bacs et de bandes plantées, d'infrastructures d'ombrage, et de mobiliers ludiques ou pédagogiques.

Le diagnostic technique a été complété par la mise au point d'une méthode de concertation. Cette méthode (« dessine ta cour, ma cour idéale ») a été élaborée dans le cadre d'une mission de l'a-urba et testée sur une journée à l'école Simone Veil. Ainsi, une méthodologie reproductible et adaptée au programme, nécessitant de nombreuses concertations sur des temps courts est désormais disponible. Elle est utilisée, pour les travaux ayant lieu dès cette année et pour tous les travaux à venir.

Le montant global des travaux nécessaires a été estimé dans le but de disposer d'aménagements qualitatifs sans pour autant reprendre à neuf toutes les surfaces, dans un souci de sobriété et d'économie.

Le programme de travaux proposé a pour but de traiter la totalité des cours en dix années, et représente un budget de 18,3M€.

Les travaux réalisés sur les 6 premières années correspondent aux cours prioritaires et à celles devant faire l'objet d'adaptations importantes. Ces aménagements sont évalués à 11,9 M€ TTC de travaux pour 68 sites. Le reste des aménagements sera poursuivi, jusqu'en 2030, où des actions moins urgentes s'imposent.

Le programme proposé, comporte pour chaque cour (une cour pouvant regrouper deux ou trois établissements) l'année d'intervention, la typologie et le montant des travaux. Il a été élaboré de façon à réaliser dans les trois premières années les travaux des cours prioritaires ainsi qu'en respectant chaque année un équilibre entre les quartiers et les types d'établissement. La synthèse de ce programme est présentée ci-dessous.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Crèche	2	4	6	3	3	1
Maternelle	3	2	4	6	5	8
Ecole élémentaire	2	2	5	5	7	6
Groupe scolaire	1	0	0	1	0	0
Nombre de quartiers concernés sur les 8	6	8	8	8	8	8
Nombre de cours traitées	8	8	15	15	15	15
Montant total prévisionnel	1,45 M€	1,45 M€	2 M€	2 M€	2,5 M€	2,5 M€

La planification des aménagements de 2021 permet d'initier le processus, le temps de disposer des marchés nécessaires pour une montée en puissance dans les années qui suivent. Elle porte sur 8 cours (6 écoles et 2 crèches), dont 5 seront dotées de structures d'ombrages modulaires en attendant les aménagements pérennes et 3 feront l'objet de travaux durables. Cela permettra ainsi d'améliorer la situation et de préfigurer les travaux à venir en offrant un nouveau cadre pour les concertations qui auront lieu une année avant la réalisation des travaux.

Il est également proposé de développer un volet pédagogique dans les écoles et crèches non programmées en termes d'aménagements sur la période 2021-2026 ; Ceci afin d'initier, dès à présent une dynamique dans l'ensemble des écoles et crèches, en particulier dans le domaine de l'inclusivité.

L'ambition de ce projet nécessite de se faire accompagner par des bureaux d'études. Il est donc proposé d'externaliser les études et le suivi des travaux (marché de maîtrise d'œuvre comprenant 3 à 5 attributaires titulaires et marché de travaux spécifiques adapté aux contraintes et enjeux). Les marchés de travaux comprendront des clauses d'insertion pour répondre aux attentes en termes d'économies sociales et solidaires.

Ce présent rapport comporte en annexe le programme détaillé.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver le programme avec la liste des travaux, aux conditions précisées dans l'annexe jointe au présent rapport,

- Autoriser le lancement des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux spécifiques nécessaires à la mise en œuvre de l'opération,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 mai 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie SCHMITT**

ANNEXE : Programme détaillé et qualification des aménagements de chaque cour

Nom	Type	Seuil	Montant prévisionnel travaux	Typologies de travaux						Date prévisionnelle de démarrage des travaux
				R	A	V	F	O	M	
Albert Schweitzer	E	Actions ponctuelles	250 000 €	R	A	V			M	2021
Beck	M	Actions ponctuelles	118 000 €	R	A				M	2021
Paul Lapie	M	Actions importantes	152 000 €	R	A	V	F		M	2021
Achard	M	Prioritaire	110 000 €	R	A				M	2022
Alphonse Dupeux	M	Actions importantes	116 000 €	R	A		F		M	2022
Benauges	E	Actions importantes	318 000 €	R	A		F		M	2022
Grand Parc 1 et 2	C	Actions importantes	197 000 €	R		V			M	2022
Jacques Prévert	E	Actions importantes	159 000 €	R	A	V	F		M	2022
Magendie	C	Prioritaire	147 000 €	R		V		O	M	2022
Quai des bambins	C	Prioritaire	132 000 €	R	A				M	2022
Sainte Colombe 1 et 2	C	Prioritaire	182 000 €	R		V			M	2022
Albert Barraud	C	Actions importantes	109 000 €	R		V		O	M	2023
André Meunier	E	Actions importantes	90 000 €		A				M	2023
Barreyre	C	Prioritaire	178 000 €	R		V			M	2023
Carle Vernet	M	Prioritaire	139 000 €	R	A				M	2023
Chartrons 1 et 2	C	Actions ponctuelles	136 000 €	R					M	2023
Georges V	C	Prioritaire	75 000 €			V		O	M	2023
Jean Cocteau	M	Prioritaire	109 000 €	R	A				M	2023
La berge du lac (DSP)	C	Prioritaire	96 000 €			V		O	M	2023
Lac III	M	Prioritaire	207 000 €	R	A			O	M	2023
Menuts	E	Actions importantes	109 000 €	R		V	F		M	2023
Montaud	E	Prioritaire	97 000 €		A		F		M	2023
Ornano	C	Actions ponctuelles	81 000 €	R					M	2023
Pas Saint Georges	M	Prioritaire	147 000 €	R		V	F	O	M	2023
Raymond Poincaré	E	Actions importantes	198 000 €	R			F		M	2023

Saint Bruno	E	Actions importantes	195 000 €	R	A		F		M	2023
Achard	E	Prioritaire	171 000 €	R	A	V	F		M	2024
Anatole France	M et E	Actions importantes	156 000 €	R	A		F		M	2024
Bel Air	E	Actions importantes	106 000 €		A	V	F		M	2024
Franc sanson (GS)	M et E	Actions importantes	86 000 €		A				M	2024
Les Jardins d'Hausmann	C	Actions importantes	101 000 €	R	A	V			M	2024
Jean Marquaux	C	Actions importantes	161 000 €	R	A	V	F		M	2024
Joséphine	M	Prioritaire	199 000 €	R	A	V	F		M	2024
Loucheur	E	Actions importantes	182 000 €		A	V	F		M	2024
Malbec Nansouty	C	Actions importantes	98 000 €		A	V	F	O	M	2024
Montgolfier	E	Prioritaire	112 000 €				F		M	2024
Paix	M	Actions importantes	168 000 €	R	A		F		M	2024
Raymond Poincaré	M	Actions importantes	146 000 €	R	A	V	F		M	2024
Saint André	M	Actions importantes	127 000 €	R	A	V			M	2024
Vaclav Havel	M	Actions importantes	131 000 €	R		V		O	M	2024
Albert Thomas	E	Actions importantes	79 000 €		A	V			M	2025
Armand Faulat 1 et 2	C	Actions ponctuelles	109 000 €	R					M	2025
Béchade	M	Actions ponctuelles	230 000 €	R			F		M	2025
Carle Vernet	E	Actions importantes	97 000 €		A		F		M	2025
Cité Administrative	C	Actions importantes	172 000 €	R		V		O	M	2025
Clos Montesquieu	M	Actions importantes	117 000 €		A	V			M	2025
David Johnston	E	Actions importantes	102 000 €			V	F		M	2025
Dupaty	E	Actions importantes	180 000 €	R	A	V	F		M	2025
Francis de Pressensé	M	Actions importantes	316 000 €	R	A		F		M	2025
La Parentèle	C	Actions importantes	79 000 €		A				M	2025
Nuyens	E	Actions importantes	113 000 €		A		F		M	2025
Solférino	M	Actions importantes	186 000 €	R		V		O	M	2025
Stendhal	M et E	Actions importantes	117 000 €		A	V			M	2025

Vaclav Havel	E	Actions importantes	147 000 €	R	A	V	F		M	2025
Alfred Daney	E	Actions importantes	143 000 €	R	A	V			M	2026
Argonne	M	Actions ponctuelles	92 000 €	R		V			M	2026
Balguerie	E	Actions importantes	117 000 €			V	F		M	2026
Bernard Adour	M	Actions importantes	172 000 €	R	A	V	F	O	M	2026
Carreire	C	Actions ponctuelles	96 000 €	R					M	2026
Henri IV	E	Actions importantes	84 000 €		A	V			M	2026
Lac II	E	Actions importantes	267 000 €	R	A	V		O	M	2026
Le Point du Jour	M	Actions importantes	122 000 €	R	A				M	2026
Menuts	M	Actions importantes	81 000 €			V	F		M	2026
Montgolfier	M	Actions importantes	109 000 €	R	A		F		M	2026
Nuyens	M	Actions importantes	114 000 €		A		F		M	2026
Paul Bert	M	Actions importantes	115 000 €			V	F		M	2026
Paul Lapie	E	Actions importantes	183 000 €	R	A		F		M	2026
Pins Francs	M et E	Actions importantes	365 000 €	R					M	2026
Albert Barraud	E	Actions ponctuelles	176 000 €	R			F		M	2027-2031
Albert Schweitzer	M	Actions ponctuelles								2027-2031
Albert Thomas	M	Actions ponctuelles	97 000 €		A				M	2027-2031
Alfred Daney	M	Actions ponctuelles	104 000 €		A	V			M	2027-2031
Alphonse Dupeux	E	Actions ponctuelles	141 000 €			V	F		M	2027-2031
Anne Sylvestre (ex Labarde)	E	Non prioritaire et non problématique	301 000 €		A	V			M	2027-2031
Aristide de Sousa Mendes	M et E	Actions ponctuelles								2027-2031
Barbey	M	Actions ponctuelles	79 000 €			V			M	2027-2031
Barbey	E	Actions ponctuelles	85 000 €		A				M	2027-2031
Benauges 1 et 2	C	Non prioritaire et non problématique	117 000 €	R					M	2027-2031
Benauges	M	Non prioritaire et non problématique	174 000 €					O	M	2027-2031
Carle Vernet	C	Actions ponctuelles	106 000 €		A	V		O	M	2027-2031

Cazemajor	E	Actions ponctuelles	115 000 €				F		M	2027-2031
Charles Martin	M	Actions ponctuelles	115 000 €	R	A				M	2027-2031
Charles Martin	E	Actions ponctuelles	94 000 €		A				M	2027-2031
Claveau (multi-acc. petite enfance)	C	Non prioritaire et non problématique	114 000 €					O	M	2027-2031
Condorcet	M	Actions ponctuelles	420 000 €	R	A		F		M	2027-2031
Condorcet	E	Actions ponctuelles	970 000 €	R			F		M	2027-2031
D3 (DSP)	C	Actions ponctuelles	97 000 €		A	V		O	M	2027-2031
Deyries Sablières	E	Actions ponctuelles	189 000 €	R	A		F		M	2027-2031
Doc C. Larralde (DSP) Les chaperons rouges	C	Actions ponctuelles								2027-2031
Espace Famille le Petit Prince	C	Non prioritaire et non problématique								2027-2031
Ferdinand Buisson (beck)	E	Actions ponctuelles	94 000 €		A	V			M	2027-2031
Fieffé	M	Actions ponctuelles	92 000 €			V	F		M	2027-2031
Flornoy	M et E	Actions ponctuelles	199 000 €	R		V	F		M	2027-2031
Francin	E	Actions ponctuelles	105 000 €		A		F		M	2027-2031
Gaspard Philippe	C	Actions ponctuelles	111 000 €	R				O	M	2027-2031
Grand Parc Gendreau	C	Actions ponctuelles	186 000 €		A			O	M	2027-2031
Jean Cocteau	E	Actions ponctuelles	130 000 €		A		F		M	2027-2031
Jean Monnet	M	Actions ponctuelles	280 000 €	R	A				M	2027-2031
Jules Ferry	M	Actions ponctuelles	317 000 €	R					M	2027-2031
Jules Ferry	E	Actions ponctuelles	133 000 €	R	A	V			M	2027-2031
Lac II	M	Non prioritaire et non problématique	137 000 €	R					M	2027-2031
Lagrange	M	Actions ponctuelles	83 000 €		A	V			M	2027-2031
Maison des enfants (APEEF)	C	Non prioritaire et non problématique								2027-2031
Mirassou (DSP) la Maison Bleue	C	Actions ponctuelles	129 000 €		A	V	F	O	M	2027-2031
Naujac	M	Actions ponctuelles	88 000 €			V	F		M	2027-2031



Noviciat	C	Actions ponctuelles								2027-2031
Noviciat	M	Actions ponctuelles	92 000 €				F		M	2027-2031
Nuits	M	Actions ponctuelles	79 000 €		A				M	2027-2031
Paul Antin	M	Actions ponctuelles	102 000 €	R		V	F		M	2027-2031
Paul Bert	E	Actions ponctuelles	92 000 €			V	F		M	2027-2031
Paul Berthelot	M	Actions ponctuelles	104 000 €		A	V	F		M	2027-2031
Paul Doumer	M et E	Actions ponctuelles	161 000 €	R	A	V			M	2027-2031
Pierre Trébod	M	Actions ponctuelles	118 000 €	R		V	F		M	2027-2031
Saint Bruno	M	Actions ponctuelles	146 000 €	R			F		M	2027-2031
Simone Veil	M et E	Actions ponctuelles	178 000 €			V		O	M	2027-2031
Somme	E	Actions ponctuelles	186 000 €				F		M	2027-2031
Stehelin	M et E	Actions ponctuelles	240 000 €	R	A		F		M	2027-2031
Thiers	M	Actions ponctuelles	92 000 €				F		M	2027-2031
Thiers	E	Actions ponctuelles	109 000 €			V	F		M	2027-2031
Vieux Bordeaux (élem. Dieu)	E	Actions ponctuelles	123 000 €		A	V	F		M	2027-2031
Yser	M	Actions ponctuelles	94 000 €		A	V			M	2027-2031
Jean-Jacques Sempé	M et E	Actions ponctuelles	101 000 €		A	V			M	démantèlement prévu / transfert à BAF en 2021
Abadie	M et E	Prioritaire	146 000 €		A	V			M	démantèlement prévu / transfert à GS Hortense
Jean Monnet	E	Prioritaire	160 000 €	R	A	V	F		M	remplacée par les Aubiers en 2023

Légende tableau programme	
<b>Types d'établissements</b>	
C	Crèche
M	Maternelle
E	Elémentaire
GS	Groupe scolaire
<b>Typologies de travaux</b>	
R	Changement de revêtement
A	Plantations arbres et arbustes
V	Végétalisation
F	Agrandissement et végétalisation de fosses d'arbres
O	Installation d'infrastructures ombrage
M	Remplacement et installation de mobilier
<b>Travaux Ad'AP</b>	
NC	Non connu